



École Victor-Thérien
305, 43^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2H8
Téléphone : 514 855-4202
Télécopieur : 514 634-0448
Site web : www.victortherien.ecolelachine.com



Conseil d'Établissement

Année 2023-2024

Procès-verbal de la sixième réunion

Réunion tenue le 6 juin 2024

Présences :

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
Membres École			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bouchra Boussif	Directrice adjointe
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Anne-Pascale L'Abbé	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arnold Kenneth Flores	Enseignant substitut
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carole Janson	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constance Trahan	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Quévillon	Membre du personnel
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Soria Amaya	Technicienne du SDG
Membres Parents			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-François Codère	Parent, délégué au comité de parents
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pascal Michaud	Parent, Président du CÉ
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Josée Marleau	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alyssa Merilees	Parent, Vice-Présidente du CÉ
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vivienne Philippart	Parent
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emily Houston St-Martin	Parent
Membres Substituts			
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vanessa Fontaine	Parent substitut
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Membres Communauté			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Johany Bouchard	OPP

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum à 19h08.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout :

- Possibilité d'achats des fournitures scolaires (9C);
- Photos;
- Utilisation des cahiers d'activité (9B);
- Sorties des maternelles (varia);

121 – CE 24-06 # 1	Proposé par : Jean-François Codère Appuyé par: Vivienne Philippart Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

3. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un gardien du temps

Nomination de la secrétaire d'assemblée : Johany Bouchard

Nomination du gardien du temps : Anne-Pascale L'Abbé

4. Adoption du PV de la dernière rencontre 7 mai 2024

Présentation du procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2024

121 – CE 24-06 # 2	Proposé par: Alyssa Merilees Appuyé par: Marie-Josée Marleau Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

5. Suivi au procès-verbal du 7 mai 2024

Point 8 : Suite à une consultation de l'équipe, les points suggérés ont été ajoutés. Présentation du nouveau vocabulaire et des points intégrés à la matrice de comportement.

Point 10 : Demande d'uniformiser les calculatrices demandées. La demande a été uniformisée.

Grilles tarifaires : Dépôt de la grille tarifaire. Point discuté au point 15.

6. Question du public

Aucune question du public.

7. Présentation du budget initial 2024-2025

Le changement le plus important effectué afin d'atteindre l'équilibre a été de couper ½ TES. Cependant, le TES qui était à 4 jours par semaine reviendra à 5 jours par semaine pour assurer le

service. Le CSSMB a coupé le budget de façon importante pour les TES car ils n'ont plus de surplus à distribuer aux différentes écoles.

Le budget prévu pour l'année prochaine est de 1 572 263 \$.

Le budget annuel présenté au CÉ est adopté tel que présenté.

121 – CE 24-06 # 3	Proposé par: Jean-François Codère Appuyé par: Alyssa Merilees Adopté à l'unanimité
-------------------------------	--

8. Formation des membres du CE

Rappel de faire la formation requise pour ceux qui ne l'auraient pas complété.

9. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents. (LIP art 77.1)

A) Actuellement, les enseignants n'ont pas de maximum autorisé. Cependant, la règle est d'utiliser un cahier à au moins à 80%, sans quoi, l'école n'est pas en accord avec ce principe.

Il est proposé de changer le principe pour le suivant : bien qu'aucun maximum ne soit imposé, s'il y a des augmentations de plus de 30% de l'année précédente, une explication devra être fournie.

B) Une partie du matériel proposé aux enfants n'est pas au goût du jour, est vieux et n'est pas stimulant pour les enfants alors qu'il existe une offre incroyable et diversifiée pour les enfants. Parfois, comme le matériel n'est pas à jour, il ne reflète pas le programme actuel.

Le CÉ recommande que la direction assure un suivi régulier du matériel pédagogique (cahiers, photocopies, etc.) afin de s'assurer qu'il soit beau, actuel, motivant et surtout, qu'il respecte le programme. L'allocation de ressources aux enseignants pour cette tâche est demandée.

10. Approbation des listes de matériel didactique, reprographie et cahiers (LIP art 77.1)

Révision de l'ensemble des listes de matériel et des coûts. Aucune modification proposée.

121 – CE 24-06 # 4	Proposé par: Marie-Josée Marleau Appuyé par: Vivienne Philippart Approuvé à l'unanimité
-------------------------------	---

11. Adoption du projet éducatif 2024-2027

Présentation de l'initiative développement durable et de leurs ambitions. Le CÉ adopte les enjeux, orientations et objectifs.

121 – CE 24-06 # 5	Proposé par: Alyssa Merilees Appuyé par: Anne-Pascale L'Abbé Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

12. Date du prochain CÉ (si nécessaire)

Le CÉ du 6 juin était le dernier CÉ. Aucune autre réunion n'aura lieu cette année. Les membres du CÉ recommandent que les séances du CÉ de l'année scolaire 2024-2025 se tiennent les lundis.

13. Mot du président

Aucun commentaire.

14. Mot de la direction

Merci, quelle année! Gros déménagement! Vous avez traité l'un des plus gros dossiers qui a été traité par des CÉ, soit le déménagement. Un immense merci pour votre soutien et votre participation à ce dossier.

15. Nouvelles du service de garde

Nouveaux tarifs reçus. Le CSSMB suggère d'augmenter les tarifs à 15,10 \$ par tranche de journée complète pour les élèves sporadiques, soit 3,66 \$ le matin, 3,81 \$ le midi et 7,63 \$ le soir.

Le CÉ adopte la grille tarifaire du SDG tel qu'amendé en ajoutant les frais pour les élèves sporadiques.

Le traiteur mentionne que l'année prochaine il ne donnera plus des bouteilles d'eau, ce sera soit du jus, du lait ou rien. Il s'agit d'un choix écologique. Le CÉ approuve le changement du traiteur.

Suite aux commentaires au dernier CÉ pour deux activités, deux nouvelles activités sont proposées, soit :

- L'organisme GUÊPE au coût total de 42 \$, le 20 septembre;
- Centre des sciences et IMAX au coût total de 34 \$, le 20 mai.

Ajustement à faire: Le Boston pizza sera celui de Lasalle plutôt que dans Saint-Henri lors de la sortie du cinéma. Le CÉ approuve la modification proposée.

121 – CE 24-06 # 6	Proposé par: Soria Amaya Appuyé par: Vivienne Philippart Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

16. Rapport du représentant de l'OPP

Aucun commentaire.

17. Rapport du représentant du Comité central des Parents et correspondance

Aucun commentaire.

18. Varia

Magasin scolaire : Mme Marie-Chantale mentionne que depuis, plusieurs années, le CÉ demandait que l'école offre une compagnie pour les fournitures scolaires. Il s'agit d'une formule tout incluse. L'École fait parvenir les listes à la compagnie et ceux-ci s'assurent de faire le magasinage pour les familles. Ceci inclut également une ristourne soit aux familles (diminution de la facture) ou à l'école (dans le fonds de prévoyance). Cependant, ils demandent une entente de 3 ans, par contre il y a une clause de sortie après la première année. Les prix sont compétitifs. Le parent n'est pas contraint d'utiliser ce service, il peut choisir de le prendre ou non. Il est également possible de déterminer le moment de livraison, pour éviter les vacances. Ultérieurement, il serait possible de faire une cueillette à l'école pour éviter les coûts de livraison.

Le CÉ souhaite aller de l'avant avec cette initiative et faire bénéficier les familles de la ristourne.

Photos : Mme Bouchra rappelle que la pomme verte a été choisie au dernier CÉ et maintenant, le CÉ doit choisir quelle photo de groupe est choisie. La photo choisie est la Décontracté.

Sortie des maternelles : M. Arnold se demande s'il est possible d'avoir une sortie supplémentaire pour les maternelles. Les enseignants doivent partager leurs choix en début d'année et il pourrait y avoir des changements, au besoin.

19. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21h43.